



PROJET PEDAGOGIQUE de l'Accueil de Loisirs 11 -18 ans de Théza

Présentation de l'environnement :

L'accueil de loisirs (Point Jeunes) est une structure municipale. L'accès à la structure sera accessible dans l'année civile des 11 ans de l'adhérent et, sera réservée aux jeunes de 11 à 18 ans, de Théza. Il se situe dans le centre du village (Place de Verdun), au centre socioculturel (salle : Méditerranée). Ces jeunes préadolescents et adolescents sont résidents de la commune et/ou de la communauté de communes.

Le Projet Educatif : (rappel)

Ce projet a pour but de promouvoir et de proposer aux enfants et aux familles un ensemble d'activités cohérentes vers des actions ludiques et éducatives. Il cherchera à donner une dynamique de groupe entre les jeunes thézanais afin de favoriser l'épanouissement de chacun dans le village.

Cette structure éducative est issue d'une initiative communale, et développe **des intentions éducatives** telles que :

- **L'autonomie**
- **La responsabilisation**
- **La solidarité**

Elle participe à l'effort éducatif en direction des enfants et des jeunes, en complémentarité avec les familles, les enseignants et les associations, à l'apprentissage de la vie en groupe.

Pour cela, les orientations thématiques suivantes ont été choisies :

- L'éducation citoyenne
- Loisirs / Culture
- Sports
- Santé / Prévention / Sensibilisation
- Formations
- Vacances / Voyages
- Emplois
- Aide à l'initiative individuelle ou collective

Ainsi, la finalité de ce projet éducatif s'inscrit dans une démarche citoyenne, en répondant à un constat initial :

- Réduire l'enclavement social et culturel chez les enfants et les jeunes
- Accompagner chaque individu à devenir un citoyen à part entière

Le projet éducatif travaille essentiellement sur des objectifs généraux tels que :

- Permettre le droit à l'éducation citoyenne, à la culture, aux loisirs et au sport pour tous
- Renforcer l'autonomie, la responsabilisation et la solidarité chez les enfants et les jeunes
- Favoriser leurs propres expressions et initiatives personnelles / de groupe
- Développer les relations intergénérationnelles, les partenariats divers et les échanges de savoir, de savoir-faire, de savoir être
- Favoriser le respect de l'environnement : naturel, humain et matériel
- Privilégier l'ouverture sur le monde (culture des peuples, égalité des sexes, esprit de tolérance, de paix, de compréhension...)

Dans un souci d'avancer vers ces objectifs, l'accueil de loisirs/jeunes de Théza s'emploie à mettre en œuvre les moyens nécessaires à leur réalisation par :

- Des animations socioculturelles et sportives
- Des séjours en centre de vacances et de loisirs
- Des campagnes de prévention (santé, sécurité routière, violences, drogues ...), et de sensibilisation (action citoyenne, de solidarité, environnementale...)
- Des chantiers de jeunes
- Des projets de coopération décentralisée dans le domaine humanitaire
- L'accompagnement à la scolarité
- L'accès à un espace multimédia (Internet, formation, emploi)
- Des concerts musicaux et spectacles artistiques
- Des forums citoyens

Les objectifs pédagogiques du projet : De l'éducatif au ... pédagogique

Avec les intentions éducatives définies ci-dessus, le projet peut viser des objectifs pédagogiques tels que :

- Autonomie : Développer la confiance en soi et/ou, privilégier l'esprit d'initiative.
- Responsabilité : « Enseigner » à gérer ses capacités et ses limites et/ou, promouvoir l'autodiscipline.
- Solidarité : Favoriser l'ouverture d'esprit et/ou, le respect de l'autre et de l'environnement naturel et matériel.

« Son seul objectif : faire émerger les richesses...compétences avérées ou potentialités, de chacun. Afin, à terme, d'en faire des êtres autonomes, responsables...solidaires. »

Le Point Jeunes :

1. Le Point Jeunes est un espace d'accueil, d'animation et d'information à l'échelle locale. Cette espace est donc :

- **Un lieu privilégié.** Il constitue un espace au sein duquel les adolescents peuvent s'informer, communiquer grâce aux nouvelles technologies, échanger avec l'adulte et participer à la vie locale.

- **Une pépinière d'initiatives.** C'est au travers d'une partie de « baby foot », d'une soirée « crêpes », de discussions et d'échanges informels que l'on peut amener les jeunes à formuler des envies, à déterminer un programme d'activités ...c'est à partir d'un travail d'accueil et d'écoute des jeunes que l'on peut construire des projets collectifs.

- **L'élaboration et la réalisation de projets collectifs** permettent de développer l'autonomie, le sens des responsabilités et la capacité d'initiatives des jeunes.

L'ouverture récente du Point Jeunes est une des réponses pour réduire l'enclavement social et culturel des jeunes. Il propose des actions et travaille en partenariat avec le Point Information Jeunesse de la communauté de communes.

L'adhésion annuelle est de 08 € et nécessite l'acceptation du règlement intérieur et du dossier d'inscription.

2. L'accueil au public se déroule quand ? On distingue le fonctionnement périscolaire et celui en, extrascolaire.

En période périscolaire, la structure est ouverte au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h30 à 18h.

« Le reste du temps, ces jours là de 10h à 13h30 et de 14h30 à 16h30, le responsable assure les fonctions de coordination, les tâches administratives et financières ainsi que le suivi des projets. »

En extrascolaire, les mercredis, l'accueil se déroule de 14h à 18h, et les samedis de 10h à 12h et de 14h à 17h45.

Durant les vacances scolaires, une heure (de 09h à 10h) est réservée aux tâches administratives et financières. **L'accueil au public est prévu de 10h à 12h et de 14h à 18h, du lundi au vendredi.** L'amplitude horaire est adaptée par rapport aux activités proposées.

3. Les locaux et équipements : Le local du Point Jeunes est une salle polyvalente de 60 m². Il existe un bureau de direction vitré (08 m² environ) permettant une vue directe sur la pièce.

- La salle polyvalente est aménagée de multiples équipements tels qu'un billard, un baby foot, un espace multimédia constitué de trois ordinateurs (ADSL et différents logiciels).

Un coin banquette (2) – télé est présent, avec à disposition une console de jeux, un lecteur dvd et une mini chaîne hifi.

Il y a des tables et des chaises pour pouvoir travailler sur les projets en cours ou jouer aux jeux éducatifs/ludiques qui sont dans le placard réservé aux adhérents.

Ce placard a double fonction : une penderie et un lieu de rangement des jeux de société, cartes, échecs, dames...

A côté, se trouve un placard réservé à l'équipe d'animation afin de pouvoir ranger tout le matériel pédagogique nécessaire au fonctionnement de la structure.

- L'espace documentation / information (15 m²) est situé dans le hall d'accueil, lui-même, séparé en deux par des cloisons mobiles.

Cet espace est le lieu privilégié du Point Info Santé (en accord avec la DDASS des PO). La campagne de sensibilisation / prévention aux conduites à risques se traduit par l'affichage de nombreux documents au sein de ce site. Les équipements mis à disposition sont trois présentoirs remplis de documentations, 1 table ronde et des chaises.

Communément, la table de ping-pong (pliable) reste dans cette salle par manque de place, dans la salle polyvalente. Elle est utilisée par les jeunes dans ce hall.

La communication des informations aux adhérents se fait par le biais d'une vitrine « extérieur » et d'un tableau de conférence dans la salle polyvalente.

Les sanitaires se trouvent dans le hall d'accueil : 2 toilettes pour les filles (dont un pour handicapé) et 1 toilette pour les garçons.

4. Qu'est ce qu'un Point Info Santé ?

L'espace santé est un lieu spécifique au sein du Point Jeunes où le public peut trouver :

- **Des informations générales sur différentes problématiques de santé**
- **Des connaissances du réseau de partenaires locaux santé et prévention**
- **De bénéficier d'un accueil et d'une orientation en fonction des demandes**

Une véritable dynamique santé pourra émerger de cet espace grâce à l'élaboration de projets et d'actions en faveur des jeunes et de leurs parents.

Les objectifs sont :

- **Harmoniser le contenu pédagogique de l'espace santé**
- **Promouvoir la mise en place d'un visuel commun**
- **Informers sur les structures et les partenaires locaux**
- **Favoriser la réalisation d'un suivi et d'une orientation**
- **Actualiser réactualiser les connaissances des animateurs sur les thématiques de santé**
-

Le personnel d'animation :

- Un directeur titulaire du BPJEPS « Loisirs tous publics »
- Un(e) animateur(trice) qualifié (e)

Les partenaires :

- Locaux :

- **Conseil Municipal des Jeunes** : Créé en décembre 2006, il est constitué de 12 conseillers municipaux âgés de 12 à 18 ans, dont un maire (représentant du CMJ) et deux adjoints. Il existe quatre commissions : sport/culture – humanitaire – environnement/citoyenneté – prévention/sécurité.

L'objectif : Les éduquer et responsabiliser en promouvant leur participation dans les décisions prises au sein de la commune, en leur favorisant l'accès à la citoyenneté, mais aussi en les accompagnants vers l'autonomie tout en renforçant le dialogue avec les adultes.

A ce jour, le CMJ est en sommeil.

- **Création d'une Junior Association en cours**

- **L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement 3-12 ans** : Partenariat sur différents projets et activités afin de coordonner la politique globale enfance / jeunesse.

- **Les associations sportives et culturelles** : Collaboration avec le tissu associatif sur certaines manifestations et/ou découvertes afin de créer du lien entre les adhérents, la structure et le réseau associatif.

- Intercommunaux :

- **La Communauté de Communes « Sud Roussillon »** : Prochainement détentrice de la compétence jeunesse. (n+1 ; n+2 ; n+3 ;...)

- **Les structures jeunesse présentent sur ce territoire**: Participation à la mise en œuvre en direction des jeunes du territoire sur les différents volets d'animation et formation.

- Institutionnels et autres :

- **DDJCS (Contrat Educatif Local / Projet Educatif Local)**

- **CAF (Contrat Enfance Jeunesse)**

- **DDASS (Point Info Santé)**

- **Education Nationale (Ecoles maternelle et primaire / Lycée Agricole)**

- **Conseil Général des P.O**

- **Délégations / fédérations sportives et culturelles**

- **RIAJ 66**

- **MSA**

Le coordinateur jeunesse
Julien SANTANA